



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Vaccination anti-HPV au collège : la campagne débutera en octobre



A partir de cette année, la vaccination contre le papillomavirus humain est proposée à tous les élèves de cinquième. Elle est gratuite, facultative et soumise à l'autorisation des parents. Elle sera réalisée par la Croix-Rouge française sur le littoral et l'Emspec dans l'intérieur, à partir du mois prochain. Le mois de septembre sera consacré à l'information des parents et des élèves. Dans les pays les plus avancés en matière de prévention contre le HPV, le nombre de personnes infectées par les HPV à l'origine de cancers du col de l'utérus a diminué de plus de 90 %.

On le sait, la France est l'un des pays les plus en retard dans la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) et, en France, la Guyane l'est encore plus. Chez nous, 15 % des filles de 11 à 19 ans ont reçu au moins une dose de vaccin contre le HPV. C'est moitié moins qu'au niveau national (33 %). En Europe, le second pays le plus en retard – l'Allemagne – compte entre 40 et 50 % de vaccinés. Et vingt pays affichent une couverture vaccinale supérieure à 75 %. Parmi eux : le Royaume-Uni (82 %), le Portugal (81 %) et la Suède (80 %). Pourtant, l'infection au

HPV peut entraîner divers cancers : col de l'utérus, oropharynx, et quatre pour lesquels il n'existe pas de moyen de dépistage : anus, pénis, vulve et vagin. Environ 90 % de ces cancers pourraient être évités grâce à la vaccination. C'est la raison pour laquelle Emmanuel Macron a annoncé, en début d'année, que la vaccination anti-HPV sera proposée gratuitement à tous les élèves de cinquième à partir de cette rentrée. Le président de la République souhaite que, d'ici à 2020, 80 % d'une classe d'âge soit protégée.

Une seconde dose six mois plus tard

Cette vaccination sera déployée en Guyane. Proposée aux élèves de cinquième, elle sera gratuite, facultative et soumise à l'accord des parents. Elle se déroulera au sein des collèges. Sur le littoral, la Croix-Rouge française s'en chargera. Dans les communes de l'intérieur, les équipes mobiles de santé publique en communes (Emspec) seront à la manœuvre. Le mois de septembre sera consacré à la sensibilisation et à l'information des parents et des élèves. La vaccination à proprement parler, débutera en octobre pour la première dose et six mois plus tard pour la seconde. Elle sera entièrement gratuite :

- Pour les enfants ayant une couverture sociale, la CGSS prend en charge 65 % du coût et l'ARS 35 % à travers le fonds d'intervention régional (FIR) ;
- Pour les enfants sans couverture sociale, le FIR prendra en charge 100 % du coût.

Maripasoula et Saint-Georges précurseurs



La vaccination anti-HPV au collège n'est pas totalement nouvelle en Guyane. En avril 2019, le territoire avait été choisi avec la région Grand Est pour en bénéficier en avant-première. Retardée par la pandémie de Covid-19, elle avait débuté l'an dernier à Maripasoula, puis à Saint-Georges. Dans ***la Lettre pro du 7 mars***, le Dr Cyril Rousseau, médecin coordinateur des CDPS, avait souligné que le « succès » de ces opérations constituait « une bonne surprise (...) Le taux de retour de l'accord parental était très bon », malgré le contexte post-Covid de défiance vis-à-vis de la vaccination.

Kourou vaccine le plus ; Cayenne le moins

C'est à Kourou et dans les Savanes que la couverture vaccinale est la meilleure. Près d'un quart (23,9 %) des adolescentes y ont reçu au moins une dose, contre 9 % dans l'Île-de-Cayenne. Pour convaincre les parents hésitants, le Dr Alain Fornet, médecin généraliste dans la ville spatiale, indiquait, dans la ***Lettre pro du 25 avril***, qu'il leur citait l'exemple de l'Australie, où la vaccination anti-HPV a été instaurée en 2007 : 22,7 % des femmes de 18 à 25 ans étaient infectées au HPV avant cette date ; en 2015, elles n'étaient plus que 1,5 %. Le registre suédois des cancers a montré, pour sa part, une baisse de 65 % des cellules précancéreuses lorsque la vaccination est

réalisée avant 17 ans. Les parents peuvent également retrouver de nombreuses informations sur le [site de l'Institut national du cancer](#) (Inca).

Son efficacité et sa sûreté déjà démontrées

Les infections liées aux papillomavirus humaines sont très fréquentes : 80 % des hommes et des femmes seront infectés à un moment de leur vie. Si les infections HPV disparaissent la plupart du temps naturellement, en quelques mois, elles peuvent persister dans certains cas et évoluer vers un cancer. Chaque année en France, 6 400 nouveaux cas de cancers sont causés par le HPV, dont 100 % des cancers du col de l'utérus. La vaccination, qui a donc prouvé son efficacité, est recommandée pour les filles et les garçons (depuis 2021) dès 11 ans. Sa sûreté a également été démontrée. En 2018, tous les pays européens ont introduit la vaccination anti-HPV dans leurs programmes nationaux. Depuis plus de dix ans, plus de six millions de doses ont été prescrites en France, et plus de 300 millions dans le monde. En Guyane, les prescriptions sont en hausse depuis 2018 : 1 410 cette année-là, 1 718 l'année suivante et 2 025 en 2021. Aucun lien entre ces vaccins et les maladies auto-immunes (sclérose en plaques, syndrome de Guillain-Barré) n'a été démontré.



La compétence vaccinale des pharmaciens et des infirmiers élargie

En même temps qu'il annonçait la vaccination anti-HPV au collège, en début d'année, Emmanuel Macron s'engageait à étendre la compétence vaccinale de plusieurs professions de santé. Les textes ont été publiés le 9 août pour les infirmiers et pharmaciens.

Les pharmaciens

Les pharmaciens (exerçant en officine, en pharmacie à usage intérieur ou en laboratoire de biologie médicale) peuvent :

- Prescrire l'ensemble des vaccins mentionnés dans le calendrier des vaccinations en vigueur aux personnes âgées de onze ans et plus selon les recommandations figurant dans ce même calendrier, à l'exception des vaccins vivants atténués chez les personnes immunodéprimées ;
- Administrer les vaccins mentionnés dans le calendrier des vaccinations en vigueur aux personnes âgées de onze ans et plus selon les recommandations figurant dans ce même calendrier ;
- Prescrire et administrer les vaccins contre la grippe saisonnière aux personnes âgées de onze ans et plus, ciblées ou non ciblées par les recommandations vaccinales.

Pour ce faire, les pharmaciens doivent :

- Suivre une formation sur la prescription ET l'administration des vaccins
- Déclarer leur activité de prescription et d'administration des vaccins à l'Ordre des pharmaciens.

Les infirmiers

Les infirmiers (y compris ceux exerçant en pharmacie à usage intérieur ou en laboratoire de biologie médicale) peuvent :

- Prescrire l'ensemble des vaccins mentionnés dans le calendrier des vaccinations en vigueur aux personnes âgées de onze ans et plus selon les recommandations figurant dans ce même calendrier, à l'exception des vaccins vivants atténués chez les personnes immunodéprimées ;
- Administrer, sans prescription médicale préalable à l'acte d'injection, l'ensemble des vaccins mentionnés dans le calendrier des vaccinations en vigueur aux personnes âgées de onze ans et plus selon les recommandations figurant dans ce même calendrier (une prescription médicale préalable à l'acte reste obligatoire pour les moins de 11 ans) ;
- Prescrire et administrer les vaccins contre la grippe saisonnière aux personnes âgées de onze ans et plus, ciblées ou non ciblées par les recommandations vaccinales.

Pour ce faire, les infirmiers doivent :

- Suivre une formation sur la prescription des vaccins ;
- Déclarer leur activité de prescription et d'administration des vaccins à l'Ordre des infirmiers.

Les étudiants en troisième cycle

Les étudiants en troisième cycle de médecine peuvent administrer, sous supervision, les vaccins du calendrier vaccinal à toutes les personnes auxquelles ils sont recommandés, ainsi que le vaccin contre la grippe à tous.

Les étudiants en troisième cycle d'études pharmaceutiques peuvent administrer, sous supervision, les vaccins du calendrier vaccinal et le vaccin contre la grippe saisonnière à toutes les personnes âgées de 11 ans ou plus.

Deux tableaux pour y voir clair

Sur le [site internet de Vaccination info services](#), deux tableaux rappellent quels professionnels peuvent prescrire et quels professionnels peuvent réaliser les différentes vaccinations.

EN BREF

◆ Le Chog ouvre deux salles pour les enfants souffrant de cancer



Des couleurs vives, des jouets, des livres, une marelle dessinée au sol et même une console de jeux. Bienvenue dans la nouvelle salle d'attente et dans la salle d'animation du service de pédiatrie et HDJ pédiatrique du Chog ! Vendredi, le centre hospitalier de l'Ouest guyanais a inauguré ces deux nouvelles pièces, destinées aux enfants suivant le parcours cancer. La date n'a

pas été choisie par hasard puisque septembre est le mois de sensibilisation aux cancers pédiatriques.

Le projet, d'un coût de 35 000 euros, a été initié par l'association Awono la'a Yana. « Ici, c'est à peu près 5 % de ce qu'on trouve dans les hôpitaux de Métropole. Vous comprenez la différence pour ses enfants accueillis pendant un an ou deux et qu'il n'y a rien. C'est une double souffrance. » Au **micro de Guyane la 1ère** le Dr Rory Grierson, chef de service de pédiatrie au Chog, a salué cet aménagement. « Nous avons des études, des preuves que les enfants guérissent plus vite dans un environnement ludique ».



A l'hôpital de Saint-Laurent du Maroni, cinq enfants suivent un traitement de fonds pour un lymphome. En Guyane, la leucémie est de loin le cancer le plus fréquent chez l'enfant (42 % des cas), suivi de la tumeur cérébrale (17 %), du lymphome et de la tumeur germinale (8 % chacun). En général, le taux de rémission dans les cancers pédiatriques est de 80 %. En Guyane, les résultats sont les mêmes qu'ailleurs, pour les différents cancers, selon le Dr Benjamin Faivre, pédiatre (lire la Lettre pro du 6 septembre 2022). Le 26 septembre, avec sa consœur le Dr Anna Auguste, il animera une soirée d'information sur les cancers pédiatriques, à la Domus

Medica, à Cayenne (voir notre rubrique Agenda).

◆ Les Csapa lancent une campagne de communication à la télé et au cinéma



« Votre consommation vous pose problème ? Venez nous en parler ! » C'est avec ce message que les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) ont lancé **une campagne de communication**, hier. Pendant quatorze jours, la publicité, dont il existe une **version en créole**, sera visible sur Guyane la 1ère. Le public pourra également la voir dans les cinémas Eldorado de Cayenne (à compter de la mi-septembre), Agora de Matoury et Urania de Kourou (dans le courant du mois). Elle est également visible sur les réseaux sociaux de l'Akatij. La vidéo a été réalisée par l'Akatij, avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé. La vidéo rappelle que les consultations sont libres, gratuites et anonymes, que des Csapa existent au centre hospitalier de Cayenne (CHC) et dans les locaux de l'Akatij à Kourou et Saint-Laurent du Maroni, et qu'ils ne traitent pas seulement de la consommation de drogues telles la cocaïne et le cannabis, mais aussi à certains médicaments ou aux écrans.

◆ Le CHC honore les Pr Sabbah et Douine, ainsi que le Dr Blaizot



De gauche à droite : Pr Sabbah, Pr Douine, Dr Blaizot

Le Centre Hospitalier de Cayenne compte deux nouveaux professeurs des universités – praticiens hospitaliers (PU-PH) : les Pr Nadia Sabbah et Maylis Douine ont été nommées après avoir été reçues au concours mi-avril (***lire la Lettre pro du 14 avril***). Une cérémonie en leur honneur s’est déroulée vendredi soir, au CHC. La première est cheffe de service diabétologie-endocrinologie au centre hospitalier de Cayenne ; elle présentait le concours dans la spécialité endocrinologie, diabète et maladies métaboliques. La seconde coordonne notamment le projet Malakit de lutte contre le paludisme ; elle présentait le concours dans la spécialité épidémiologie, économie de la santé et prévention. L’hôpital a également salué la nomination du Dr Romain Blaizot comme maître de conférence des universités – praticien hospitalier (MCU-PH), voici bientôt un an.

♦ Gestes qui sauvent : début des formations à Antecume Pata



Début janvier, la Croix-Blanche avait organisé une formation aux gestes qui sauvent, dans le village de Trois-Sauts, à Camopi (***lire la Lettre pro du 10 janvier***). Réclamée par les habitants, elle était adaptée aux situations auxquelles ils peuvent être confrontés : blessure dans un abattis, noyade dans l’Oyapock, morsure de serpent, tentative de suicide…

L’initiative avait trouvé son public, puisqu’une soixantaine de personnes y avaient participé. Pour la prolonger, l’ARS a lancé un appel à projets, remporté par l’association. Pendant trois ans, elle est donc chargée de proposer cette formation aux habitants de Grand-Santi, Papaïchton, Maripasoula (hors bourg), Saül et Camopi (bourg et Trois-Sauts). La semaine dernière, elle s’est rendue dans les villages du Haut-Maroni, de Papaïchton à Maripasoula pour un repérage. Une quarantaine de personnes en ont profité pour se former à Antecume Pata et Pidima. La semaine prochaine, une visite est programmée à Grand-Santi.

Si vous êtes dans un de ces villages, n’hésitez pas à envoyer un WhatsApp au **+594694250184** avec votre nom, prénom et le nom de votre village pour être informé des prochaines formations dans votre village.



E-Santé

GCS Guyasis



■ Le GCS Guyasis lance un outil de ticketing pour gérer vos problèmes avec les applications de e-santé

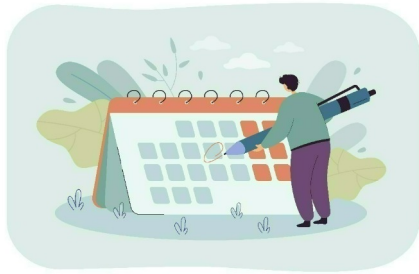
Mieux gérer les demandes de support des professionnels de santé qui rencontrent des problèmes avec des outils numériques. Tel est le but d'Itop, une application d'assistance lancée par le GCS Guyasis à la veille des grandes vacances. Début 2022, la structure a créé une **plateforme d'applications pour les professionnels de santé** (lire la **Lettre pro du 14 février 2022**). Ils peuvent y retrouver Médimail (messagerie sécurisée de santé), Imag (outil de partage d'imagerie médicale entre professionnels de santé), le DCC (dossier communiquant en cancérologie), le ROR (répertoire opérationnel des ressources), ViaTrajectoire (outil d'aide à l'orientation et à l'admission des patients ayant une notification MDPH), Pépites Parcours (outil de coordination) et une plateforme de e-learning. Désormais, la plateforme permet également d'accéder à Itop.

« Jusqu'à présent, les professionnels qui rencontraient des difficultés avec les outils nous sollicitaient par mail ou par téléphone. Mais un mail peut passer à la trappe. Parfois, on ne peut pas répondre aux appels. Avec l'outil de ticketing, un problème non résolu continuera d'apparaître », explique Loïk Mertosetiko, analyste systèmes d'information au GCS Guyasis.

En accédant à Itop, les utilisateurs des applications e-santé – qu'ils soient adhérents ou non du GCS Guyasis – trouveront un formulaire pour déposer une demande et une foire aux questions (FAQ) listant les problèmes déjà résolus auxquels ils sont susceptibles de faire face. Avec ce formulaire, les professionnels peuvent aussi demander leur adhésion au GCS, leur enregistrement RPPS+... Ceux qui avaient l'habitude d'utiliser l'ancien formulaire d'assistance peuvent continuer de le faire puisque celui-ci oriente désormais les demandes vers Itop.

Agenda

Jeudi 7 septembre



► **Rencontre autour du métier d'assistant médical**, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. Inscription gratuite et obligatoire avant le 31 août à contact@cpts-centre-littoral.fr ou au 0694 29 02 50.

Vendredi 15 septembre

► **Soirée des soignants**, organisée par la CPTS Centre littoral, à 18h30, à Cayenne. Inscription obligatoire avant le 4 septembre à <https://bit.ly/3OoKCvu>.

Jeudi 21 septembre

► **Webinaire** de présentation de la télé-expertise en dermatologie. Détails à venir.

► **Webinaire** de présentation de la télé-expertise en dermatologie de 19 heures à 20 heures, à l'attention de l'ensemble des professionnels de santé. Animé par le Dr Romain Blaizot (CHC) et le Dr Gilles Thomas (GCS Guyasis). Connexion : 01 78 96 95 47. Identifiant de réunion : 395257350#

Mardi 26 septembre

► **Soirée d'information** sur les cancers pédiatriques, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. Présentations des Dr Auguste et Dr Faivre. Inscriptions : contact@cpts-centre-littoral.fr, 0694 29 02 50, onco973@orange.fr ou 0594 27 16 04.

Jeudi 5 octobre

► **Apéritif de rentrée** des réseaux Périnat Ouest et Kikiwi Ouest, à 17 heures, 21, avenue de la Marne à Saint-Laurent du Maroni, à l'attention des professionnels du secteur médico-social. Renseignements : 0694 91 82 72 ou 0694 29 17 71.

Faites connaître vos évènements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

VIDÉO

Et pour retrouver l'essentiel en quelques minutes sur

LA VACCINATION CONTRE LES HPV,

découvrez notre vidéo sur notre page
preventionenfant.e-cancer.fr



Des informations
pour **mieux comprendre**
les cancers et savoir comment
s'en protéger
sont également disponibles
sur cette page.

En scannant
ce code,
tu y accèdes
directement !



Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Alexandre de la Volpilière

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)